



Année scolaire 2022/2023

école élémentaire LES BERGERS

Liste des fournitures

DANS LA TROUSSE :

- 2 stylos à bille bleus
- 1 stylo à bille rouge
- 1 stylo à bille vert
- 1 stylo à bille noir
- 2 crayons à papier
- 1 gomme
- 1 taille crayon avec réservoir
- une paire de ciseaux à bouts ronds (droitier ou gaucher)
- un bâton de colle
- 2 feutres effaçables pour ardoise

Les stylos fantaisie, les stylos « 4 couleurs », les stylos à friction ou stylos-gomme et le blanc correcteur (Tipex) sont INTERDITS

DANS LE CARTABLE :

- un agenda en français (pas de cahier de texte)
- une trousse de crayons de couleur
- une trousse de feutres
- un cahier de brouillon
- 2 boîtes de mouchoirs
- une ardoise pour feutre effaçable
- 1 pochette cartonnée à rabats
- une règle de 20 centimètres (non flexible)

Prévoir une pochette zippée au prénom de l'enfant pour la réserve de l'année (5 crayons de papier, 2 gommes blanches, 4 grands bâtons de colle, 2 stylos à bille bleu, 1 stylo à bille rouge, 2 stylos à bille verts, 5 feutres pour ardoise). Cette pochette restera soit à la maison soit en classe. L'enseignant de votre enfant vous donnera l'information à la rentrée.

POUR LES ELEVES DU NIVEAU CE1, CE2, CM1 et CM2 :

- Un compas
- Une petite calculatrice
- Une équerre
- un dictionnaire junior CE/CM

POUR LES ELEVES DU NIVEAU CE2, CM1 et CM2 :

- 1 classeur **grand format** (21X29.7 A4) (N'achetez pas les intercalaire, l'école s'en charge)
- Pochettes plastiques perforées pour classeur **grand format** (21X29.7 A4)
- Deux paquets de feuillets mobiles simples (21x29.7/ A4) pour **grand classeur**.

Il n'est pas nécessaire que votre enfant possède du matériel neuf. Les outils déjà en sa possession et en bon état feront parfaitement l'affaire. Vous pouvez par contre déballer et marquer tout son matériel à son nom avant la rentrée.

N'oubliez pas de faire lire votre enfant pendant les vacances, il ne doit pas rester 2 mois sans lire.

Pensez à nous restituer le livret scolaire de votre enfant signé à la rentrée si ce n'est déjà fait.

Rentrée scolaire : Jeudi 1er septembre 2022 à 8h20

Bonnes vacances à tous !

P.S. : Afin de gagner du temps à la rentrée, vous pouvez d'ores et déjà demander l'attestation d'assurance scolaire à votre assureur.